

## Master en biologie des organismes et écologie

# Guide du stage en master 2

**1) DUREE** : 4 mois, de la mi-février à la mi-juin (second quadrimestre du master 2)  
Le stage est une **activité à temps plein**. Il est interdit de suivre des cours durant cette période.

**2) TYPES de stage :**

**Finalité spécialisée (SBOE M260/LBOE2260) :**

On attend de l'étudiant qu'il s'insère dans un milieu professionnel, qu'il y mène un travail de biologiste en situation réelle, conjointement à ses collègues temporaires. L'évaluation concernera une description du mode de fonctionnement du milieu professionnel dans lequel s'est réalisé le stage, du travail qui a été effectué et d'une évaluation personnelle de l'expérience vécue tant sur le plan scientifique que sur les autres facettes de l'apprentissage d'un métier (gestion autonome, interactions avec l'équipe, ...). Elle se fera sous la forme d'un rapport qui sera défendu publiquement.

Ces stages sont généralement réalisés dans des bureaux d'études, des organismes de conservation de la nature, des administrations communales/provinciales/fédérales (conservation, écotourisme) ou le milieu industriel (alternatives aux pesticides, production d'énergie verte, ...).

**Finalité approfondie (SBOE M240/LBOE2240) :**

Travail de recherche scientifique à la fois expérimental et bibliographique effectué en insertion dans une équipe de recherche. L'évaluation concernera une description du mode de fonctionnement du milieu professionnel dans lequel s'est réalisé le stage, du travail qui a été effectué et d'une évaluation personnelle de l'insertion en milieu professionnel. La part portant sur le travail du stagiaire concerne la démarche scientifique et l'interprétation des résultats plus que les résultats proprement dits. Elle se fera sous la forme d'un rapport écrit qui sera défendu publiquement. Ce rapport comprendra trois parties : une description de la structure d'accueil (composition de l'équipe, domaines d'expertise, sources de financement des travaux de recherche, ...), une description du travail scientifique réalisé durant le stage et une évaluation personnelle de l'expérience vécue (adéquation entre la formation et le travail proposé, analyse critique des apports personnels au travail réalisé, ...). Le stage se déroule dans un laboratoire de recherche (universités, instituts).

**3) LIEU :** Belgique ou ETRANGER, **choix en concertation avec le coordinateur de stage**  
Suzanne LORET  
Université de Namur (FUNDP), Faculté des Sciences  
Rue de Bruxelles 61, B-5000 Namur  
Tel : + 32 (0)81/72 44 67, [suzanne.loret@fundp.ac.be](mailto:suzanne.loret@fundp.ac.be)

**Le choix du lieu de stage doit être VALIDE par le conseil des études du master BOE.**

Procédure de validation du choix de stage :

- Lorsque le stage sera réalisé à en dehors de l'Europe, les **étudiants remettent au coordinateur de stage** pour le **15 juin du master 1 au plus tard** une description du lieu de stage, les coordonnées du maître de stage potentiel et un bref descriptif du thème du stage ;
- pour les stage réalisés en Europe, la commission peut encore analyser les projets à la fin du mois d'août **du master 1** (les étudiants remettent un descriptif pour le 30 août) ;
- quel que soit le lieu du stage, tous les étudiants remettent pour le **15 octobre du Master 2, la fiche d'identification du stage complétée** (voir annexe du présent document).

**Il est conseillé aux étudiants qui souhaitent réaliser leur stage à l'étranger**, de sélectionner un lieu proposé dans la banque de données du Département ou renseigné par un membre de la communauté scientifique, impliqué dans le master BOE. **Dans le cas où l'étudiant proposerait une destination nouvelle qui n'est pas jugée adéquate pour des activités scientifiques de qualité par le conseil des études, l'étudiant sera clairement averti du risque d'échec encouru.** Les mauvaises conditions de travail et/ou l'insuffisance d'encadrement scientifique local ne seront pas prises en considération comme circonstance atténuante lors de l'évaluation finale de l'étudiant.

Les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide financière pour un stage à l'étranger. Les **candidatures à un financement** sont soumises **pour le 29 avril du master 1 à :**

- à **Suzanne Loret** pour les étudiants **inscrits aux FUNDP**
- à **Ana Fernández-Gacio** (coordinatrice des échanges internationaux d'étudiants, Faculté des Sciences [ana.fernandez@uclouvain.be](mailto:ana.fernandez@uclouvain.be)) pour les étudiants **inscrits à l'UCL**.

Lorsque les demandes de financement excèdent le nombre de bourses disponibles, la commission BOE établit un classement qui tient compte (1) du CV académique du candidat et (2) de la qualité du sujet et de la structure d'accueil (excellence scientifique). Ce classement est réalisé pour la mi-mai.

#### **CALENDRIER des étapes conduisant au choix du stage :**

M1— décembre	Information à propos des stages par le coordinateur
M1 – février-mars	Prise de contact pour les stages à l'étranger
M1 – dernier vendredi avril	Déclaration d'intention de stage à l'étranger et demande de bourse
M1 – mi mai	Classement des candidats à une bourse
M1 – fin juin	Validation des stages à l'étranger (hors-Europe)
M1 – fin août	Validation des stages à l'étranger (Europe)
M2 – mi-octobre	Choix des stages en Belgique
M2 – novembre	Validation finale des stages/signature des conventions de stage (par MS)
M2 – premier lundi Q2	Briefing stage : dernière consignes et signature des conventions par les étudiants
M2 – mi-février- mi-juin	Stage (4 mois)

#### **4) EVALUATION :**

En trois étapes :

**4.1. le bilan « précoce » des conditions de stage**, permet de juger rapidement que l'environnement matériel et humain sont en adéquation avec les objectifs opérationnels du stage (tels que définis dans la convention de placement). Il est dressé par l'étudiant sur base d'une « check-list » qui lui est remise à cette intention avant son départ en stage. Ce bilan est envoyé au coordinateur de stage, ainsi qu'à son superviseur, à la fin du premier mois d'activité.

**Dans le cas où ce premier bilan s'avère catastrophique, le stage prend fin immédiatement.** Un autre stage (en Belgique dans tous les cas) est alors proposé à l'étudiant par le coordinateur de stage.

**ATTENTION ! Lorsque le séjour n'a pas atteint une durée minimale de 3 mois, l'étudiant perd sa bourse de mobilité et doit rembourser toute avance déjà perçue.**

**4.2. l'évaluation intermédiaire** permet de vérifier que :

- (1) le programme de stage correspond à ce qui a été convenu
- (2) l'étudiant ne fait pas fausse route (suite à un manque de communication)

(3) l'étudiant s'est intégré harmonieusement dans son équipe.

Forme de l'évaluation

- **Rapport écrit** de 5 pages par l'étudiant, envoyé au coordinateur de stage (suzanne.loret@fundp.ac.be) et au superviseur de stage **POUR LE PREMIER VENDREDI D'AVRIL ; Contenu** en 3 parties :

- (1) description de la structure d'accueil QUI NE SOIT PAS UN PLAGIAT DE SA PAGE WEB,
- (2) état d'avancement de la tâche scientifique
- (3) évaluation personnelle qui aborde les points suivants : adaptation au sujet et à l'équipe, qualité des conditions de travail et de l'encadrement, « auto-évaluation » et mention des points à améliorer)

- **Evaluation du maître de stage** (sous forme d'une grille d'évaluation) remise coordinateur de stage

**Au terme du processus d'évaluation intermédiaire, Le coordinateur de stage informe l'étudiant, son maître de stage et son superviseur de stage, du profil d'évaluation par le maître de stage** (l'accent est mis sur les aspects dont l'évaluation se distingue de la valeur moyenne), dans le but de permettre à chaque stagiaire de s'améliorer, endéans la fin du stage, dans les domaines où il serait moins performant.

**4.3. l'évaluation finale**, déposé pour le TROISIEME LUNDI DE JUIN consiste en :

- l'analyse du rapport final (10 pages hors annexes ; comportant les mêmes parties que dans le rapport intermédiaire) ;
- l'analyse de la grille d'évaluation finale envoyée par le maître de stage au coordinateur de stage. Le maître de stage remet une cote finale qui compte pour 30% de la cote finale attribuée pour le stage ;
- l'audition du stagiaire **durant la dernière semaine de juin** (30 minutes/étudiant ; défense orale à huis clos lorsque le stage fait l'objet d'une clause de confidentialité). La présentation est concise (10 minutes) et est suivie de 15 minutes de discussion. Le jury délibère durant 5 minutes suite à chaque présentation.

Le JURY d'évaluation est composé :

- du coordinateur de stage
- du superviseur académique de stage
- d'un modérateur des FUNDP (personne désignée par la commission BOE en début d'année académique)

Cotation par le jury (70% de la cote finale) :

- rapport écrit : 20%
- présentation : 20%
- défense : 30%

**LE RAPPORT FINAL DOIT ETRE REMIS POUR le 20 juin au secrétariat de Biologies de l'UCL ou des FUNDP en 3 exemplaires papier et une version pdf** (de « sécurité » à [suzanne.loret@fundp.ac.be](mailto:suzanne.loret@fundp.ac.be)).

**Lorsque le stage s'est déroulé à l'étranger**, le maître de stage est invité à transmettre un avis écrit. Par souci de clarté de communication avec le maître de stage, **il est fortement conseillé aux étudiants de rédiger leur rapport de stage en anglais lorsqu'ils l'ont réalisé leur travail dans cette langue**. Ces étudiants sont en outre fortement encouragés à présenter leur rapport en anglais lors de la défense orale.

Le superviseur académique de stage est un professeur (ou un chercheur confirmé) des FUNDP ou de l'UCL, qui est familier avec le sujet du stage. Il peut assurer une guidance scientifique (à la demande du stagiaire). Il remet un avis sur le rapport intermédiaire et exprime éventuellement des suggestions quant aux ajustements à apporter à la démarche scientifique en cours.

**SAUF DANS LE CAS OU UNE CLAUSE DE CONFIDENTIALITE EST EN APPLICATION, chaque étudiant est peut faire relire son rapport final par son superviseur académique de stage.**

**Renseignements complémentaires :**

Suzanne LORET  
Université de Namur (FUNDP), Faculté des Sciences  
Rue de Bruxelles 61, B-5000 Namur  
Tel : + 32 (0)81/72 44 67, [suzanne.loret@fundp.ac.be](mailto:suzanne.loret@fundp.ac.be)

EGALEMENT DISPONIBLE pour rencontrer les étudiants à l'UCL tous les vendredi matin (Secrétariat de Biologie, Carnoy, 010/47 34 89)

FICHE D'IDENTIFICATION DU STAGE DE MASTER BOE, **POUR LE 15 OCTOBRE à S. Loret**

**Stagiaire :**      **Nom :** .....  
                         **Prénom :** .....  
                         **Option :**     Ecosystèmes  
    Biodiversité  
    Interactions Organisme Environnement  
    Biologie des Organismes Végétaux

**Lieu de stage :** .....

**Maître de stages :** .....

Tuteur(trice) éventuel(le) : .....

**Finalité du stage**        **APPROFONDIE (AP)**  
       **SPECIALISEE (SP)**

**Description du sujet\*** (Hypothèse, question posée en AP/Tâche scientifique à réaliser en SP)\*

..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
--

*\*compléter au verso, le cas échéant*

**Méthodes utilisées :**

.....  
.....  
.....

**Compétences exploitées** (cours de master ou expérience acquise durant le mémoire ; préciser) :

.....  
.....  
.....

**Compétences visées par la réalisation du stage :**

.....  
.....  
.....

Date : .../.../.....

Signature : .....

**Fiche d'évaluation précoce du stage de Master BOE (pour le 14 mars, à S. Loret)**

NOM : .....

Prénom : .....

Lieu de stage : .....

Maître de stage : .....

Titre et objectifs du stage (si nécessaire, expliquer les objectifs au verso) :

.....

.....

.....

Bilan des conditions de stage après un mois de travail :

Critère évalué	Oui	Non	Autre (précisez)
Le sujet est conforme au contrat de stage			
Les conditions matérielles sont adéquates			
L'encadrement scientifique est adéquat et régulier			
J'ai acquis le savoir faire			
Je peux travailler de façon autonome			
Je perçois mes responsabilités dans la gestion du travail			
Je suis accepté(e) par l'équipe			
L'ambiance de travail est sereine			
L'information est aisément accessible			

Globalement :

- Mon stage se déroule dans de bonnes conditions
- Mon stage ne se déroule pas dans de bonnes conditions et je souhaite y mettre un terme dans les meilleurs délais, en concertation avec mon maître de stage, mon superviseur académique et le coordinateur des stages

Date : .../.../.....

Signature : .....

---

Master BOE, année académique 2011-2012

EVALUATION DU STAGE DE MASTER 2

---

Stagiaire :

NOM : .....

Prénom : .....

**Cotation par le jury (70% de la cote) :**

Rapport écrit (20%) : ...../20

Présentation orale (20%) : ...../20

Défense (30%) : ...../20

COMMENTAIRE EVENTUEL :

Date : ...../..... /2012

NOM du membre du jury : .....

Signature : .....